



**ASSOCIATION DES MAIRES
DE SAVOIE**

COMMUNE DE DOMESSIN
120 Rue du Chef-lieu
73330 DOMESSIN

Chambéry, le 25 Novembre 2025

FACTURE
107^{ème} CONGRES DES MAIRES

Dîner LES NOCES DE JEANNETTE MARDI 18 NOVEMBRE 2025	
Maire ██████████	30 €
Adjoints ██████████ ██████████ ██████████	70 € 70 € 70 €
Directrice générale ██████████	70 €
TOTAL DU	310 € <i>(Trois cent dix euros)</i>

Le Président,
Luc BERTHOUD

REGLEMENT :

par mandat administratif

Compte Crédit agricole – Agence du Château – 73000 CHAMBERY

Code banque : 18106 – Code guichet : 00810 – N° compte : 85423246050 – Clé : 60

ou par **chèque bancaire** libellé à l'ordre de l'Association des maires de Savoie

Hôtel du Département – CS 31802 – 73018 CHAMBERY Cedex

Tel. : 04 79 96 73 50



Hôtel Chopin ^{**}

46, passage Jouffroy
(10, boulevard Montmartre)
75009 Paris

www.hotelchopin.fr
Email : info@hotelchopin.fr

Tél. 33 (0)1 47 70 58 10
Fax : 33 (0)1 42 47 00 70

SIRET : 732 050 364 000 15

Paris, le 20 / 11 / 25

M. MAIRIE de
DONESSIN

120 rue du Chef Lieu

73330 DONESSIN

Facture N° 169 124

Chambre N° 107

du 18 / 11 au 20 / 11

Chambre N° 105

du / / au / /

2 Nuits à 210 € = 420 €

2 Nuits à 176 € = 352 €

6 Petits déj. à 10 € = 60 €

4 Petits déj. à 10 € = 40 €

Taxe de Séjour € = €

Tél. € = €

Divers TS 4 x 3,25 = 13,00
6 x 3,25 = 19,50

Total = 904,50 €

Dont TVA 2% (61) €

Taxe de séjour incluse 3,25 € / Personne/Jour

ESP CH CB

Métro Richelieu-Drouot ou Grands Boulevards = Parking Salle Drouot

Date d'émission : 18-09-2025
 Date d'inscription : 17-09-2025
 Agent de réservation : SEVERINE
 Client effectuant l'inscription (042897) :

Mairie DOMESSIN
 CHEF LIEU
 73330 DOMESSIN

06 82 09 42 08 / vandre@domessin.fr

CONTRAT DE VOYAGE / SEJOUR OU CIRCUIT : 5AFRA017001

I. VOYAGEURS

Participant(s) / Voyageur(s) (5 adulte(s), 0 enfant(s)) :



II. INFORMATIONS VOYAGE

Mairie de DOMESSIN - Train ALLER RETOUR Du 18/11/2025 Au 20/11/2025 soit 3 jour(s), 0 nuit(s)

Brochure : AMP Organisation

Intitulé du voyage : Mairie de DOMESSIN - Train ALLER RETOUR

Transport :

* Lieu à saisir

Conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme, vous recevrez en temps utile avant votre départ les documents nécessaires : convocation, programme et coordonnées hôtelières

Descriptif de l'hébergement :

Hébergement / Logement :

Observations

observations client : Aller - le 18/11/2025 : 07h54 Lyon St Exupéry TGV - 09h47 Paris Gare de Lyon // Retour - le 20/11/2025 : 15h13 Paris Gare de Lyon - 17h04 Lyon St Exupéry TGV

Prestations :	Prix unitaire	Nombre	Montant
Billets de Train	94.00 €	5	470.00 €
Total en Euros			470.00 €
			€
Solde à verser avant le 14/10/2025 sans rappel et sous peine de non réalisation, merci. (sans rappel de notre part)			470.00 €

L'agence se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, d'annuler le contrat et d'exiger sans mise en demeure préalable, l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessous. Tarifs pouvant être révisables selon les différentes variations de coût de transport, taxes, surcharges carburant et taux de change jusque 30 jours avant le départ. Coût du carburant et des taxes afférents aux prestations susceptibles de varier conformément à l'article L 211-12 du Code du Tourisme

Pour toute allergie ou tout régime alimentaire spécifique, il est impératif de nous prévenir dès l'inscription.

III. FORMALITES

Formalités Police / Santé : (à titre d'information au jour de l'inscription)

Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité

Il appartient au client d'accomplir les formalités administratives et sanitaires pour entrer dans le pays de destination (voir sur le site du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères - Conseils aux voyageurs <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>)

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du contrat.

73100 AIX-LES-BAINS
 Cité de l'entreprise
 725 Bd Robert Barrier / BP 50244
 Tél. 04 79 63 15 15 / aix@francony.com

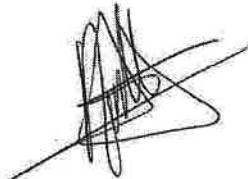
74000 ANNECY
 1 Place Marie Curie
 Tél. 04 50 10 32 32
 annecy@francony.com

74230 THONES
 13 Rue des Clefs
 Tél. 04 50 32 07 07
 thones@francony.com

VI. SIGNATURE

Je soussigné (e) **Mairie DOMESSIN**, agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres voyageurs inscrits, certifie avoir pris connaissance – avant la conclusion du présent contrat – de l'offre répondant aux exigences de l'article R.211-4 du Code du Tourisme, des conditions particulières de vente de voyages et du formulaire standard d'information, avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> (plus spécifiquement concernant les sous rubriques « risque pays » et « santé ») à consulter régulièrement jusqu'au départ, avoir pris connaissance de la brochure et/ou le devis et le programme de l'organisateur, ainsi que des conditions de garantie des assurances souscrites et du document d'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites, et du formulaire d'information standard joint à ce document

Signature du Vendeur :



Signature du Client :

73100 AIX-LES-BAINS

Cité de l'entreprise

725 Bd Robert Barrier / BP 50244

Tél. 04 79 63 15 15 / aix@francony.com

74000 ANNECY

1 Place Marie Curie

Tél. 04 50 10 32 32

annecy@francony.com

74230 THÔNES

13 Rue des Clefs

Tél. 04 50 32 07 07

thones@francony.com

ETAT DE FRAIS
DE DEPLACEMENT

Nom – Prénom : ██████████

Grade : Maire

Motif du déplacement : frais 2023

Détail des déplacements : Puissance du véhicule : CV

Date	Lieu aller / retour	Nombre de Km par journée	Taux Km en €	Total en €
2023	Divers déplacements	745.8	0.45 €	335.61 €
Total frais kilométriques				335.61 €

Récapitulatif de dépenses :

- Frais d'autoroute = €
 - Frais de parking =
 - Frais kilométriques = 335.61 €
- Total général = 335.61 €**

Fait à Domessin, le 19/12/2023

Valérie ANDRÉ,
Maire

Pour le Maire et par délégation,
La Secrétaire Générale
Emilie DAMANCE



Pour information :

Puissance véhicule	Jusqu'à 5 CV	de 6 à 7 CV	A partir de 8 CV
Taux Km en € jusqu'à 2 000 Km	0,32 €	0,41 €	0,45 €
Taux Km en € de 2 001 à 10 000 Km	0,40 €	0,51 €	0,55 €

ETAT DE FRAIS
DE DEPLACEMENT

Nom – Prénom : ██████████

Grade : Maire

Motif du déplacement : frais 2023

Détail des déplacements : Puissance du véhicule : CV

Date	Lieu aller / retour	Nombre de Km par journée	Taux Km en €	Total en €
2023	Divers déplacements	745.8	0.45 €	335.61 €
Total frais kilométriques				335.61 €

Récapitulatif de dépenses :

- Frais d'autoroute = €
 - Frais de parking =
 - Frais kilométriques = 335.61 €
- Total général = 335.61 €**

Fait à Domessin, le 19/12/2023

Valérie ANDRÉ,
Maire

Pour le Maire et par délégation,
La Secrétaire Générale
Emilie DAMANCE



Pour information :

Puissance véhicule	Jusqu'à 5 CV	de 6 à 7 CV	A partir de 8 CV
Taux Km en € jusqu'à 2 000 Km	0,32 €	0,41 €	0,45 €
Taux Km en € de 2 001 à 10 000 Km	0,40 €	0,51 €	0,55 €

DATE	HEURE	OBJET	départ	arrivée	aller	retour	total
14/01/2023	19h00	VŒUX POMPIERS PONT	Mairie	CASERNE PONT	5,5	5,5	11
15/01/2023	19h00	VŒUX ST GENIX	Mairie	MAIRIE ST GENIX	10	10	20
21/01/2023	10H30	VŒUX MARINA FERRARI	Mairie	AIX LES BAINS	33	33	66
15/03/2023	10h30	IMPOTS CHAMBERY	Mairie	Chambéry	28,5	28,5	57
16/06/2023	19H00	MarinA FERRARI	Mairie	JONGIEUX	35	35	70
31/01/2023	19H00	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
28/02/2023	19H00	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
14/03/2023	18h30	Bureau communautaire	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
15/03/2023	18h30	réunion cantonale	Mairie	AVIE - La Bridoire	4,4	4,4	8,8
28/03/2023	19H00	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
05/04/2023	20h00	strategie developp economiqu	Mairie	verel de Montbel	4	4	8
06/04/2023	14h00	CST	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
18/04/2023	19H00	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
28/04/2023	18h30	Reunion prefecture	Mairie	prefecture chambéry	27,5	27,5	55
02/05/2023	18h30	Bureau communautaire	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
23/05/2023	19H00	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
13/06/2023	18h30	Bureau communautaire	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
22/06/2023	18h30	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
27/06/2023	19H00	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
11/07/2023	18h30	Bureau communautaire	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
21/07/2023	18h30	inauguration agrati	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
25/07/2023	19H00	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
08/09/2023	17h00	foire de savoie	Mairie	parc expo chambéry	28	28	56
13/09/2023	9h00	entreprise cholat	Mairie	cholat	7,5	7,5	15
26/09/2023	19H00	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
02/10/2023	18h00	commission developp econom	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
10/10/2023	18h00	Bureau communautaire	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
23/10/2023	15h30	CST CIAS	Mairie	ST GENIX LES VILLAGES	10	10	20
23/10/2023	18H30	CA CIAS	Mairie	SDF AVRESSIEUX	5	5	10
24/10/2023	19H00	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
26/10/2023	14H00	REUNION URBANISME CCVG	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
15/11/2023	14h30	TDF	Mairie	prefecture chambéry	27,5	27,5	55
14/11/2023	18H	Bureau communautaire	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
28/11/2023	19H00	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Mairie	CCVG BELMONT	7	7	14
							745,8

Frais de déplacement 2023 - [REDACTED]

Pour le Maire et par délégation,
La Secrétaire Générale
Emilie DAMANCE



le 18/12/2023



COMMUNE

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussignée, [REDACTED] Secrétaire générale, certifie que :

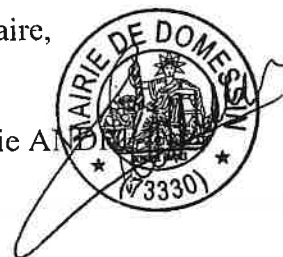
[REDACTED] Maire de Domessin a effectué 616 kms durant le premier trimestre 2024, dans l'exercice de ses fonctions. A ce titre il convient de lui rembourser ses frais kilométriques selon le barème applicable, de 0.45€ du km, soit 277.2€.

Le présent certificat est délivré à la trésorerie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Domessin, le 30 avril 2024

Le Maire,

Valérie AMB...



Pour le Maire et par délégation,
La Secrétaire Générale
Emilie DAMANCE

Mairie, 120 rue du Chef-Lieu, 73330 DOMESSIN

☎ : 04 76 37 23 14

Courriel : mairie@domessin.fr, Site : <http://www.domessin.fr>

janvier	km A/R	total km	
vœux verel	1	7	7
vœux pont	1	7	7
vœux st marie d'alvey	1	19	19
vœux belmont	1	7	7
vœux st genix sur guiers	1	20	20
vœux avressieux	1	10	10
vœux aix les bains	1	66	66
vœux yenne	1	56	56
vœux rochefort	1	15	15
souvenir francais pont	1	7	7
vœux pompier pont	1	7	7
vœux pont baronnie	1	6	6
com com belmont	1	8	8
vœux baronnie	1	7	7
			0
fevrier			0
conseil discipline porte de savoie	1	110	110
visite PM ville d'aix	1	66	66
com com	3	8	24
			0
mars			0
com com	3	8	24
carpentier LA MURETTE	1	62	62
st genix	1	20	20
montagnoles	1	68	68
		584	616
			277.2



COMMUNE

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussignée, [REDACTED] Secrétaire générale, certifie que :

[REDACTED] Maire de Domessin a effectué 481 kms durant le deuxième trimestre 2024, dans l'exercice de ses fonctions. A ce titre il convient de lui rembourser ses frais kilométriques selon le barème applicable, de 0.45€ du km, soit 216.45€.

Le présent certificat est délivré à la trésorerie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Domessin, le 8 juillet 2024

Le Maire,

Valérie ANDRE



Mairie, 120 rue du Chef-Lieu, 73330 DOMESSIN

☎ : 04 76 37 23 14

Courriel : mairie@domessin.fr, Site : <http://www.domessin.fr>



CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussignée, [REDACTED] Secrétaire générale, certifie que :

[REDACTED] Maire de Domessin a effectué 2115 kms durant le troisième trimestre 2024, dans l'exercice de ses fonctions. A ce titre il convient de lui rembourser ses frais kilométriques selon le barème applicable, de 0.45€ du km, soit 951.75€.

Le présent certificat est délivré à la trésorerie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Domessin, le 29 octobre 2024

Le Maire,

Valérie ANDRÉ



Pour le Maire et par délégation,
La Secrétaire Générale
Emilie DAMANCE

Mairie, 120 rue du Chef-Lieu, 73330 DOMESSIN

☎ : 04 76 37 23 14

Courriel : mairie@domessin.fr, Site : <http://www.domessin.fr>



CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussignée, [REDACTED] Secrétaire générale, certifie que :

[REDACTED] Maire de Domessin a effectué 383 kms durant le premier semestre 2025, dans l'exercice de ses fonctions. A ce titre il convient de lui rembourser ses frais kilométriques selon le barème applicable, de 0.45€ du km, soit 172.35€.

Le présent certificat est délivré à la trésorerie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Domessin, le 19 juin 2025

Le Maire,

Valérie ANDRE



Mairie, 120 rue du Chef-Lieu, 73330 DOMESSIN

☎ : 04 76 37 23 14

Courriel : mairie@domessin.fr, Site : <http://www.domessin.fr>